



SOCIÉTÉ FRANÇAISE  
DE MÉDECINE VASCULAIRE

# 19<sup>e</sup> Congrès SFMV

16-19 septembre 2020  
Palais des Congrès de Bordeaux  
[www.portailvasculaire.fr](http://www.portailvasculaire.fr)



## Conditions

### Hébergement

---

MCI agit en tant qu'agent pour les réservations d'hôtels et SFMV 2020 n'accepte aucune responsabilité quant aux recommandations et transactions faites.

Les réservations se font sur une base « premier arrivé, premier servi ». Si des personnes partagent la chambre, et si celles-ci n'ont pas été inscrites en tant que personnes accompagnantes, veuillez nous faire parvenir leurs noms par écrit.

Si vous souhaitez réserver des nuits hors des dates officielles du congrès, veuillez nous contacter directement.

#### **Règlement :**

Pour les réservations d'hôtel, un **dépôt équivalent à la totalité du séjour** doit être réglé soit par transfert bancaire, soit par carte de crédit. Le dépôt sera déduit de la facture finale réglée à l'hôtel par le participant. La réservation sera confirmée à réception du dépôt.

#### **Suppléments :**

Les frais supplémentaires, comme le minibar, le téléphone, toute nuit demandée sur place, etc. doivent être réglés directement à l'hôtel au moment de régler la note.

Une carte de crédit peut être demandée lors de l'enregistrement comme garantie. L'hôtel pourra charger ou préautoriser un montant sur le compte bancaire selon sa politique.

#### **Modifications & annulations :**

Toute demande d'annulation doit être notifiée à MCI Suisse SA **uniquement** pour éviter des confusions. L'annulation doit être envoyée par écrit par courriel à [hotel.congres-sfmv@mci-group.com](mailto:hotel.congres-sfmv@mci-group.com).

#### **Conditions d'annulation :**

Les frais d'annulation (partielle ou totale) sont calculés par hôtel et par nuit incluant les taxes.

D'autres options d'hébergement peuvent être disponibles via notre partenaire Expedia et avec des conditions d'annulation différentes. Nous vous invitons à prendre connaissance de ces dernières lors de votre réservation.

**Hotels ACCOR (Novotel Bordeaux Centre Meriadeck, Pullman Bordeaux Lac, Novotel Bordeaux le Lac, Mercure Bordeaux le Lac, Ibis Bordeaux le Lac)**

- Pour toute annulation notifiée **jusqu'au 3 Juin inclus, 10% de frais administratifs seront retenues sur ce contingent.**
- Pour toute annulation notifiée à partir du **4 Juin jusqu'au 2 Juillet inclus, 80% des sommes versées vous seront retenues à titre de pénalité**
- Pour toute annulation notifiée à partir du **3 Juillet jusqu'au 31 Juillet inclus, 90% des sommes versées vous seront retenues à titre de pénalité**
- Pour toute annulation notifiée à partir du **1 Août: aucun remboursement ne sera possible**

**Remise des clés :**

- Remise des clés : 15 :00. Si vous prévoyez d'arriver après 18 :00, veuillez informer MCI à l'avance.
- Retour des clés : jusqu'à 12 :00. Pour tout retard, des frais pourraient s'appliquer au tarif public affiché.

**No-Show :**

En cas de non-présentation (si vous ne vous présentez pas le jour d'arrivée conformément à votre bon d'hôtel), l'hôtel conservera les nuitées garanties et payées lors votre réservation. Le reste du séjour sera annulée mais aucun remboursement ne sera possible.

En cas d'arrivée tardive ou annulation, merci d'informer MCI dès que possible.

**Extras :**

L'hôtel se réserve la possibilité de facturer l'ensemble du séjour à votre arrivée et/ou de facturer/bloquer un montant sur votre carte de crédit pour garantir les éventuels extras. Chaque hôtel dispose de sa propre politique à ce sujet.

## Conditions de paiement

---

- Seules les EuroCard / MasterCard, Visa et American Express sont acceptées.
- Les paiements par chèque ne sont pas acceptés.
- **Virement bancaire** - nous vous invitons à utiliser les coordonnées ci-dessous :

**MCI SUISSE SA**, rue du Pré-Bouvier, 9, 1242 Satigny, Switzerland  
**Banque:** Credit Lyonnais, ESDC Lyon GDS Comptes, 18 rue de la république,  
69002 Lyon, France  
**Code SWIFT:** CRLYFRPP  
**IBAN:** FR80 3000 2019 0000 0060 6038 N96

Tous les paiements doivent être effectués en Euros (EUR). La TVA peut être augmentée sans préavis, et ces changements seront reflétés dans le prix final.

Merci d'indiquer votre numéro de référence lors de chaque paiement comme ci-après (**SFMV2020-I/XX**). Tous les frais devront être pris en charge par le client (payeur). Ainsi, veuillez mentionner « sans frais pour le compte du bénéficiaire » sur tous les paiements.

Dès la fin de votre enregistrement en ligne, vous recevrez une facture correspondant à vos réservations. Cette facture tient lieu de contrat. Une fois celle-ci éditée, les conditions de paiement et d'annulation s'appliquent.

La totalité des sommes dues doivent parvenir à MCI avant le début du Congrès, soit par transfert bancaire soit par carte de crédit ; si l'ensemble de vos factures n'est pas soldé, nous ne serons pas en mesure de donner les badges à vos participants.

A compter du **29 Juillet 2020**, seuls les paiements par carte de crédit seront acceptés.

Pour toute modification et/ou nouvel enregistrement effectué sur site, vous devrez vous acquitter directement de la somme totale due (en espèces ou par carte de crédit).

Conformément à la Directive 2011/7/EU émanant de la Banque Centrale Européenne, des frais de 8% seront facturés pour tout retard de paiement.

## Procédure de groupe

---

À réception de votre règlement, nous vous ferons parvenir par courriel un lien internet vous donnant un accès direct et personnalisé à notre outil de gestion de votre groupe.

- ◆ Via cet outil personnalisé, vous serez en mesure de rentrer les détails de vos participants et leur attribuer les différentes inscriptions et/ou réservations d'hôtel.
- ◆ Vous disposez de suffisamment de temps (avant **le lundi 17 Août**) pour finaliser votre groupe et la liste de vos participants.
- ◆ Toute modification et/ou annulation doit être communiquée par courriel à MCI pour être validée (veuillez-vous référer aux points « Modification & Annulation » ci-dessus pour les frais relatifs à ces opérations).

Le responsable de groupe s'engage à gérer les inscriptions de groupe et / ou les réservations d'hôtel à l'aide des outils proposés par le bureau d'enregistrement officiel. Le portail B-Com sera utilisé pour respecter les dates limites d'enregistrement et, le cas échéant, d'hébergement. L'accès à cet outil sera fourni lors du paiement intégral des dépôts requis.

Les coordonnées doivent être entrées dans le système, y compris les coordonnées complètes du participant au congrès. Aucune coordonnée d'agence générique ne sera acceptée si les réservations sont traitées par un tiers ou pour le compte d'un sponsor.

Les réservations pour l'enregistrement et l'hébergement seront ensuite attribuées et mises à jour via le portail B-Com et gérées par le responsable de groupe ou son représentant interne.

MCI, en tant que bureau officiel de l'enregistrement et de l'hébergement, ne sera pas tenu de saisir les coordonnées des contacts ni d'attribuer des services pour le compte de l'entité qui est engagée dans le présent contrat.

**Si le responsable du groupe ou l'entité associée au présent contrat décide de ne pas utiliser les outils en ligne proposés, MCI facturera des frais de traitement de 18 EUR par participant pour un import des données des participants sous le groupe ou de 27 EUR par participant pour l'import des données ainsi que l'assignement des services correspondants, à condition que les coordonnées complètes lui soient fournies.**

## Confidentialité des données

---

### **Politique de confidentialité des données :**

Pour plus d'informations sur la façon dont vos données seront utilisées, nous vous invitons à lire attentivement la politique de protection des données et de confidentialité. (MCI agissant en tant que processeur de données)

Le participant se soumet à la politique de protection des données détaillée ici :

<https://www.mci-group.com/privacy-statement>

## **Politique de confidentialité des données pour groupe :**

Le responsable de groupe accepte et garantit que :

- a. les données à caractère personnel ont été collectées, traitées et transférées et continueront de l'être, conformément aux dispositions pertinentes de la législation applicable en matière de protection des données (et, le cas échéant, ont été notifiées aux autorités compétentes);
- b. le transfert à MCI et son traitement conformément au présent Contrat ne sont pas interdits par une obligation légale ou contractuelle de confidentialité;
- c. préalablement à tout transfert de données à caractère personnel, il en a informé les personnes concernées et s'est conformé à toute notification et / ou enregistrement prévu par la législation applicable en matière de protection des données; en particulier, les finalités de la collecte, du traitement et du transfert de données à caractère personnel ont été communiquées aux personnes concernées;
- d. les personnes concernées disposent du droit d'accès, de correction, de blocage, de suppression ou de suppression prévu par la législation sur la protection des données en vigueur;
- e. il a pris et prendra toutes les mesures raisonnables pour vérifier l'exactitude des données personnelles et garantir que les données personnelles incorrectes ou incomplètes seront corrigées, complétées ou détruites avant tout transfert de ces données à MCI;
- f. il informera MCI de toute exigence spécifique émanant de toute personne concernée par les données ou de toute autorité compétente sur le traitement des données à caractère personnel;
- g. il informera sans délai MCI de toute demande émanant de toute personne concernée par une donnée ou de toute autorité compétente pour rectifier, mettre à jour ou supprimer des données personnelles;
- h. après avoir évalué les exigences de la législation applicable en matière de protection des données, il s'assurera que les mesures de sécurité sont appropriées pour protéger les données à caractère personnel contre la destruction accidentelle ou illicite, la perte accidentelle, l'altération, la divulgation non autorisée ou l'accès, en particulier lorsque le traitement ou le transfert implique la transmission de données sur un réseau, ainsi que contre toute autre forme de traitement illicite, et que ces mesures garantissent un niveau de sécurité approprié aux risques présentés par le traitement et à la nature des données à protéger par rapport à l'état de la technique et le coût de leur mise en œuvre;
- i. il fournira à MCI, sur demande, des copies des lois pertinentes sur la protection des données ou des références à celles-ci du pays dans lequel le [responsable de groupe] est établi;
- j. il répondra aux demandes des personnes concernées et des autorités concernant le traitement de données à caractère personnel par MCI;
- k. il informera MCI dans les 72 heures suivant le retard de toute violation réelle, potentielle ou alléguée de la disposition de la présente clause;

Le responsable du groupe s'engage par la présente, à la politique de protection des données et de la vie privée: <https://www.mci-group.com/privacy-statement>

## **Conditions générales**

---

### **Assurance, désistement et responsabilité :**

Il est recommandé aux participants d'obtenir la couverture assurance adéquate pour leur voyage (santé, accident, rapatriement, annulation, vol) avant de partir. SFMV et MCI en tant qu'organisateur ne portent aucune responsabilité en cas d'accident dû ou provoqué par les participants et personnes accompagnantes pendant ou à la suite de la Conférence ni pendant aucun des événements organisés autour de celle-ci.

SFMV et ou leur agent MCI et/ou ses propres agents peuvent le cas échéant, et pour toute raison indépendante de leur volonté, annuler ou modifier, sans préavis, le Congrès et/ou son contenu ou tous horaires, plans ou activités liés directement ou indirectement à ladite manifestation. Aucune compensation ne sera accordée pour les dommages pouvant résulter de telles modifications ou annulations. En outre – et à l'exception de tout dommage intentionnel ou négligence grave de la part de SFMV et / ou de leur agent MCI et / ou de ses propres agents – ni SFMV, ni leur agent MCI ni ses propres agents ne seront responsables des dommages directs ou indirects, y compris les dommages immatériels, subis par les participants du fait du non-respect des clauses de ce document.

En ces circonstances, SFMV se réserve le droit soit de retenir la totalité des frais d'inscription et de les utiliser pour un futur congrès de SFMV, soit de rembourser les frais d'inscription après avoir déduit les frais déjà encourus lors de l'organisation du congrès et qui n'ont pu être récupérés de tiers.

SFMV se réserve le droit de modifier le programme qui n'est publié qu'à titre indicatif.

SFMV n'est en aucun cas responsable de dommages matériels ou corporels encourus par les participants lors du Congrès. Chaque participant doit s'assurer en conséquence.

En participant au congrès, vous déchargez SFMV, ses membres, collaborateurs, employés, directeurs et administrateurs, ainsi que MCI, de toute responsabilité relative aux éventuels dommages, pertes, dépenses ou blessures que vous pourriez subir dans le cadre de cette ou ces manifestations, y compris, dans les limites prévues par la loi, ceux causés entièrement ou en partie par les parties mentionnées ci-dessus (inclusivement mais pas exclusivement ceux dus à la négligence, à la négligence grave et à la témérité). Cette décharge de responsabilité lie vos héritiers, exécuteurs testamentaires, fondés de pouvoir, successeurs et cessionnaires.

**Force majeure :**

SFMV, MCI et l'hôtel se dégagent de toute responsabilité pour la non-exécution partielle ou totale du présent contrat comme résultat d'un événement fortuit, d'un acte causé par un tiers ou un cas de force majeure tels que : mesures d'urgence instaurées par le gouvernement ou les autorités locales ; actes de terrorisme, grève totale ou partielle, guerre, fermeture, inondation, incendie, causes naturelles, ou toute autre cause indépendante de la volonté de l'hôtel et qui empêcherait l'hôtel d'accueillir les clients de SFMV ou de MCI ou si, pour les mêmes raisons, la manifestation est annulée par SFMV ou MCI.

**Fermeture de votre (vos) hôtel(s) :**

Si un ou plusieurs hôtels offerts pour l'événement ferment entre la date de signature du contrat et la date de l'événement, MCI fera son maximum pour offrir des alternatives au client. Si le client confirme cette alternative, MCI ne pourra être tenu pour responsable pour toute différence de tarif. Si le client refuse l'option proposé et réserve un autre hôtel hors MCI, les acomptes effectués pour les hôtels concernés seront remboursés par MCI.